

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 73 (1937)
Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Ecole et démocratie.* — VAUD : *Candidature au C. C.* — *Enquête sur les manuels.* — *Bénédiction.* — *Ceux qui quittent.* — *Bureau de placement.* — *Dans les sections : Lausanne.* — GENÈVE : *Convocation.* — *Nos traitements.* — *Communiqué.* — NEUCHÂTEL : *Communication du C. C.* — *Carnet des sociétaires.* — INFORMATION : *Chez nos voisins : Berne.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : L. MOGEON : *Le dictionnaire de l'Académie française.* — L. PERROCHON : *Enseignement de la gymnastique.* — INFORMATION : R. ULDRY : *R. U. P., Séance d'information.* — LECTURE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

ÉCOLE ET DÉMOCRATIE

1. Dans une démocratie, l'Etat ne peut pas utiliser l'école pour des fins politiques ; l'œuvre culturelle auprès de l'enfant est complètement indépendante de préoccupations de cet ordre.

2. L'école peut collaborer à la formation d'un esprit démocratique en développant chez l'enfant et par des méthodes adéquates le sens de la liberté responsable et celui de la solidarité dans le travail.

3. S'il est impossible d'imposer aux maîtres la récitation d'un catéchisme politique, il est normal d'exiger d'eux et dans un but exclusivement culturel l'emploi des meilleures méthodes d'enseignement ; cela rentre simplement dans le cadre des études professionnelles.

4. Dans le cas de divorce entre les visées politiques d'un gouvernement et l'idéal personnaliste des cercles proches et directement responsables de l'enfant, ces derniers doivent demeurer intransigeants.

5. Dans une démocratie, le but que poursuivra l'école sera le suivant : libérer et développer la personne par l'apprentissage de la liberté — celle que nous avons définie — et cela au moyen de méthodes ne démentant pas leur objectif.

Ainsi nous donnerons à l'enfant la foi, que nous avons un peu perdue, en une possibilité de paix entre les hommes.

Les Amis de l'Esprit (*Essor*, 9 juillet 1937).

VAUD

CANDIDATURE AU C. C.

La section d'Avenches a désigné à l'unanimité une candidate au C. C. en la personne de M^{me} Jeanne Patthey-Mingard.

Cette candidature est sympathique à toutes ses collègues puisque leur assemblée l'a désignée à cet effet. Seulement, il y a les collègues

masculins ! S'ils allaient dire : « On ne connaît pas cette dame, et puis ce district d'Avenches est si loin, si loin... ».

Votre confiance sera on ne peut mieux placée : sans faire oublier celle qui va quitter le C. C., notre collègue saura œuvrer sagement, posément, mais avec le savoir-faire et l'énergie qui l'ont fait apprécier toujours plus dans le district d'Avenches.

Que les grandes sections accueillent favorablement la demande du petit district éloigné, en accordant leurs suffrages à notre candidate. Sincèrement, merci ! Pour la section d'Avenches : J. CORTHÉSY.

ENQUÊTE SUR LES MANUELS

Quatre collègues seulement nous ont envoyé leurs réflexions et suggestions concernant les manuels employés dans nos classes. Nous les en remercions vivement et nous publierons sous peu tout ou partie de leur étude, selon la place dont nous disposerons, dans le *Bulletin* ou l'*Educateur*.

Il nous serait agréable de recevoir encore, avant le 30 novembre, d'autres travaux et remarques sur ce sujet si important. Indiquez-nous en particulier les manuels ou guides non officiels que vous avez dénichés en librairie et qui vous rendent de bons services pour l'une ou l'autre des branches du programme et spécialement pour le *français*.

Merci d'avance.

L. Cz.

BÉNÉDICTIONS

Nous lisons dans les journaux à propos de Château-d'Oex : « L'année 1937 a été en général, pour notre contrée, une année d'abondance. Les jardins et les vergers nous ont prodigué leurs légumes et leurs fruits, dont nous avons rempli nos caves... »

Et plus loin : « Du rapport présenté par M. Favrod-Conne, syndic, député, conseiller national, président de la Société de développement, sur l'activité de celle-ci pendant la saison d'été 1937, il résulte qu'elle a été l'une des meilleures que l'on ait eues... Il faut remonter jusqu'aux années 1910 et 1911 pour retrouver autant d'hôtes dans la localité. »

Allons, bon ! le beurre pour les épinards a été payé par les familles qui ont passé leurs vacances là-haut. Il faut croire que les *vacances payées* sont utiles non seulement à leurs bénéficiaires directs, mais aussi aux hôteliers, qui en tirent un profit tangible.

Régents de Château-d'Oex, nous sommes heureux que la manne espérée soit tombée à côté de vous ; vos autorités pourront ainsi faire honneur à leurs affaires et vous accorder dorénavant de bonne grâce ce qui vous est dû.

L. Cz.

CEUX QUI QUITTENT

Le 30 octobre écoulé, les instituteurs du cercle de Romanel, réunis au Mont sur Lausanne, ont pris congé de leur collègue, M. Aloïs Jaton. Les autorités, réunies aux élèves, avaient déjà marqué dernière-

ment la retraite de notre ami par une émouvante cérémonie. Aloïs Jaton débuta à Bugnax en 1902, puis fut nommé au Mont en 1907. D'un abord cordial et de commerce agréable, il aima sa profession et ses élèves de toute son âme. Nous lui souhaitons de pouvoir consacrer quelques loisirs à ses amis du Club alpin qu'il a souvent conduits à l'assaut de quelque cime de nos Alpes. Ses collègues de cercle lui ont remis la channe traditionnelle, accompagnée de leurs vœux les meilleurs.

R. O.

M. *Emile Jaccard* a enseigné d'abord à *Vuarrens*, puis 30 ans à *Sainte-Croix* où il vient de tenir sa dernière classe. Il a reçu ce jour-là, dit-il lui-même, « une avalanche d'éloges », ainsi que divers autres témoignages d'estime, de gratitude et d'affection des autorités, des collègues et des élèves.

M. *Charles Aubert* fut instituteur pendant 18 ans à *Croy* et 17 à *Vallorbe*. On vient de prendre congé de lui officiellement, et le compte rendu de cette manifestation relève quelques détails caractéristiques : M. Aubert a beaucoup contribué à maintenir à Vallorbe les bonnes relations existant entre maîtres primaires et secondaires, et ce fut un « conseiller plein de gentillesse et de bonhomie souriante ».

Longue retraite à tous et spécialement à ceux qui ont su garder, après tant d'années de labeur pas toujours facile, le cœur jeune et... le sourire !

L. Cz.

BUREAU DE PLACEMENT

Instituteur de Zofingue désire un échange de jeune fille pour une année, dès le printemps ; bonne école, piano, vie de famille. Adresser offres à *L. Cornuz, institutrice, Vevey*.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Le vendredi 8 octobre, M. F. J. Held, privat-docent à l'Université de Genève, nous présentait sa conférence : *Etat actuel de nos connaissances au sujet de l'évolution humaine*.

De très bonne heure, les naturalistes ont remarqué certains points de ressemblance entre les singes anthropoïdes et l'homme : anatomie comparée, embryologie, anomalie accidentelle de l'homme représentant des caractères normaux chez les animaux (atavisme), physiologie, pathologie comparée, faculté mentale et vie psychique. Il existe à l'heure actuelle encore quelques types d'hommes très primitifs, mais incapables de représenter la transition entre les singes supérieurs et l'homme. Depuis une cinquantaine d'années, la paléontologie humaine nous a apporté un certain nombre d'éléments importants susceptibles de nous permettre la reconstitution de l'histoire de l'humanité. Les documents fossiles actuellement connus ne remontent pas jusqu'à l'époque tertiaire, mais sont entièrement renfermés dans

l'époque quaternaire. Les documents les plus anciens ont été trouvés en Asie orientale (Pithécanthrope et Sinanthrope) et présentent encore un caractère très simien. Mais la plupart des investigations ont été menées en Europe où l'on a trouvé les fameux fossiles de Heidelberg, les différents fossiles du type Néanderthal, les premiers vestiges de l'*Homo sapiens* dont la morphologie se rapproche beaucoup de celle de l'humanité actuelle.

Des documents actuellement entre nos mains démontrent que la différenciation première de l'homme remonte très haut dans le passé, probablement déjà à l'époque tertiaire. Il semble qu'il a existé dès le début de l'époque quaternaire plusieurs types humains dont certains se sont effacés sans laisser de descendance. Les formes actuelles sont les épanouissements de quelques rameaux terminaux dont un grand nombre sont morts et devenus fossiles.

Enfin, jusqu'à preuve du contraire, il semble que l'Asie doive constituer le laboratoire de différenciations des hommes, bien que la plupart des squelettes aient été trouvés en Europe occidentale. Les problèmes de la biologie et de la paléontologie prouvent notre étroite parenté avec les anthropoïdes et, d'autre part, l'homme est assujéti aux lois régissant l'évolution de tous les êtres vivants. (Communication accompagnée de 60 diapositifs.)

Les auditeurs, qui ont suivi avec intérêt l'exposé clair, fouillé, riche de documentation et de patientes recherches du savant conférencier, lui ont exprimé leur satisfaction et en garderont le meilleur souvenir.

M. FAILLETTAZ.

Rappel. — Assemblée de la section, le 26 novembre à 17 h., Salle Tissot, Rumine (voir *Bulletin* N° 41).

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

CONVOCATION

Aula de l'Ecole d'horlogerie, mercredi 24 novembre 1937, à 17 heures,
Assemblée plénière.

Ordre du jour :

1. Revision des statuts (dispositions communes aux deux sections).
Discussion. — Votation.
2. Projet de rétablissement financier de la C. I. A.

Avis.

En raison de la séance ci-dessus annoncée, M. F. Mathil donnera sa leçon sur le programme musical de sixième année, non pas le mercredi 24 novembre, mais **lundi 29**, à 16 h. 30, à l'Université, salle 55 (2^e étage).

NOS TRAITEMENTS

Dans sa séance du 6 novembre, le Grand Conseil a accepté sans aucune modification le projet de loi du Conseil d'Etat prorogeant la loi de 1934 relative à nos traitements.

D'aucuns pourront admirer la belle discipline de la « majorité nationale » de notre parlement. Le Conseil d'Etat était unanime : nous devions nous attendre à ce vote. Et cependant, vos délégués n'ont cessé de protester soit par lettres, soit au cours de plusieurs entrevues avec M. le conseiller d'Etat Perréard. Nous nous sommes opposés au projet qui renouvelle pour 3 ans une loi mal faite et injuste ; qui « allège » les retenues de salaires sous forme d'allocations pour charges de famille. Nous avons demandé que le terme de la nouvelle loi soit fixé à un an et qu'un allègement soit consenti à tous les fonctionnaires. Notre projet aurait coûté 600 000 francs au lieu de 375 000. M. Perréard a déclaré séance tenante qu'il n'irait pas au delà du chiffre proposé ; il a reconnu cependant que notre projet était plus équitable ; qu'il n'entendait nullement faire des allocations familiales une affaire de principe politique. Seule l'idée de soulager d'abord les plus nécessiteux l'a entraîné dans cette voie. Il n'a pas accepté davantage que la prolongation soit de moins de 3 ans. Le délai d'un an lui paraît trop court : celui de 2 ans rouvrirait la discussion au moment du renouvellement des pouvoirs cantonaux et il craindrait que la surenchère politique s'en empare. M. Perréard a fait introduire dans le projet une clause qui permet au Conseil d'Etat de rétablir les traitements avant l'échéance de la loi, si la situation financière de l'Etat le permet. Il nous a promis de s'atteler immédiatement à l'examen de la loi et de faire appel à notre collaboration. A nous de rester vigilants et de continuer nos efforts en vue de l'abrogation prochaine de toute retenue.

Un autre point noir surgit à l'horizon : c'est la question de la C. I. A. La commission de redressement financier a terminé ses travaux et va déposer ses projets. Sous les auspices de la Fédération, tous les comités des associations de fonctionnaires sont convoqués pour le lundi 22 novembre à une entrevue avec une délégation de la commission, qui exposera ses projets. Et le 16 décembre, les membres de la C. I. A. réunis en assemblée générale devront émettre un vote à ce sujet. Il faudra donc prévoir entre le 22 novembre et le 16 décembre des séances de documentation au sein de chaque association.

L. SERVETTAZ.

COMMUNIQUÉ

Pour le Sanatorium suisse d'enfants espagnols de Puigcerda.

Le Comité de l'U. I. P. G. vient de recevoir un appel du Groupe auxiliaire du Sanatorium suisse de Puigcerda, message qui sollicite l'appui de toutes les Associations féminines de la Suisse.

« Puigcerda ?... un refuge, une oasis où quelque quatre-vingts enfants espagnols sont nourris, logés et soignés.

» Fuyant les bombardements, ils ont traversé avec leurs mères des campagnes ravagées : ils ont souffert de la faim, éprouvé les pires angoisses. Certains n'ont plus de parents, d'autres ignorent ce que sont devenus les leurs. Que deviendront-ils ? Il faut les sauver.

» Avec l'appui d'organisations telles que l'Union internationale de Secours aux enfants, les Quakers, le Comité neutre d'aide aux enfants espagnols a pu organiser le Sanatorium suisse de Puigcerda (Pyrénées catalanes), où sont recueillis les enfants les plus délicats auxquels un séjour à la montagne pourra rendre la santé.

» Quatre de nos compatriotes, des femmes basques, un médecin se dévouent pour sauver ces petites épaves. Depuis l'installation du Sanatorium, près de 15 000 kg. de marchandises et vêtements y ont été expédiés et 10 000 fr. dépensés. Mais, pour faire davantage encore, on a besoin, à Puigcerda, de vêtements chauds, d'argent. »

Le Comité de l'U. I. P. G. (dames) a décidé d'envoyer à toutes les correspondantes de bâtiments une *liste de souscription*. Nous leur saurons gré de la faire circuler auprès de leurs collègues et de verser au compte de chèques postal de l'U. I. P. G. la somme recueillie.

Quant aux collègues de la campagne, elles voudront bien effectuer leur versement directement à notre compte de chèques postal (I. 3114) en indiquant au verso : Pour le Sanatorium suisse de Puigcerda.

J.-M. L.

NEUCHATEL COMMUNICATION DU COMITÉ CENTRAL

Nous attirons l'attention des membres de la S. P. N. sur l'importance que revêt pour eux la revision de l'article 39 de notre constitution cantonale sur laquelle le corps électoral se prononcera les 27 et 28 novembre prochain.

Chaque fois, en effet, que la question de nos traitements a été mise sur le tapis, nous avons dû recourir au Grand Conseil pour obtenir des conditions meilleures que celles proposées par le Conseil d'Etat. A plus d'une reprise, nous avons obtenu gain de cause. Ce fut le cas, par exemple, l'année dernière où notre intervention en commun avec les autres intéressés a abouti à un allègement de 2 % sur le taux de réduction temporaire de 10 % proposé par le Conseil d'Etat.

Si la nouvelle disposition constitutionnelle était adoptée, il ne nous serait plus possible d'en appeler à l'autorité législative contre les projets du gouvernement avec quelque espoir de succès, puisque le Grand Conseil ne pourrait plus adopter de mesures financières ou voter des dépenses budgétaires ou extra-budgétaires *que sur proposition du Conseil d'Etat et dans les limites arrêtées par ce dernier.*

L'innovation projetée, outre qu'elle porte atteinte aux droits démocratiques, présente un sérieux danger pour la défense de nos intérêts. Il était de notre devoir d'en faire la remarque à l'intention des membres de la S. P. N. qui participeront à la votation.

Comité central.

CARNET DES SOCIÉTAIRES

Nous souhaitons la bienvenue à M. *Xavier Zürcher*, instituteur à Neuchâtel, qui vient de se faire recevoir de la S.P.N.

Tous nos bons vœux à Mlles *Jeanne Matthey*, à Trémalmont, et *Cécile Henchoz*, à Couvet, qui quittent l'enseignement pour se marier.

Nous adressons nos vives félicitations à *Edouard Darbre*, instituteur, à Môtiers, qui vient de terminer sa quarantième année d'enseignement. Au nom du Département de l'Instruction publique, M. *Bühler*, inspecteur, au cours d'une cérémonie qui eut lieu mercredi 27 octobre, remit à notre cher collègue un plat en étain aux armes de la république neuchâteloise.

Après avoir été fêté dans sa classe, M. Darbre fut encore l'objet d'une aimable attention de la fanfare du village qui lui offrit une sérénade.

Nous souhaitons à Ed. Darbre de maintenir sa belle vigueur pour achever sa course dans l'enseignement et continuer ses services dans d'autres sphères où il s'est fait vivement apprécier.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

Berne : *Contre la pléthore des instituteurs.* — Après avoir demandé l'avis des sections et pris connaissance des rapports de plusieurs groupements intéressés, le Comité central de la Société des instituteurs bernois a admis les conclusions suivantes, qui représentent un programme d'activité pour les années prochaines ; elles pourront toutefois être modifiées selon les circonstances :

1. *Adaptation de l'offre à la demande.* Si la Société des instituteurs reste fidèle à ce principe qu'elle a toujours défendu, il convient toutefois que son application ne soit pas trop absolue : toute personne cherchant à obtenir le brevet d'instituteur n'a pas, de ce fait, nécessairement droit à une place de maître d'école publique.

2. *Adaptation au nouvel état de choses.* Déjà avant leur entrée à l'Ecole normale, il convient de rendre les candidats attentifs aux difficultés qu'ils trouveront à se caser plus tard et d'en avertir également les parents. Les aspirants doivent savoir qu'il leur sera, pour le moment, difficile d'être nommés aux écoles publiques. Il faut donc les préparer à l'enseignement aux écoles privées du pays et de l'étranger, au service de précepteur et au changement éventuel de profession.

Les autorités scolaires sont invitées à prendre en considération toute tentative en vue de cette spécialisation professionnelle.

3. *Suppression de classes.* Le comité s'élève contre la tendance à supprimer, par raison d'économies, les postes devenus vacants.

4. *Introduction d'une cinquième année d'études.* — Le comité, d'accord avec l'assemblée des délégués, tient fermement à l'introduction de la cinquième année d'études aux écoles normales d'instituteurs primaires, pourvu que des bourses suffisantes soient accordées aux candidats peu fortunés.

5. *Mise immédiate à la retraite.* — Afin d'apporter une détente immédiate, le comité propose que des mesures financières soient prises pour permettre aux maîtres et maîtresses d'école de quitter volontairement l'enseignement dès l'âge de 60 ans pour les instituteurs et 55 ans pour les institutrices. Pour cela, la Caisse d'assurance des instituteurs devrait bénéficier d'un versement annuel supplémentaire de 50 000 fr. qu'une répartition nouvelle de la subvention fédérale à l'école primaire pourrait lui faire.

6. *Limite d'âge.* Le comité se prononce pour fixer à 65 ans pour les instituteurs et 60 ans pour les institutrices l'âge de la mise à la retraite.

7. *Secours aux maîtres et maîtresses d'école âgés sans place.* Les efforts de la Direction de l'Instruction, pour assurer une certaine préférence aux instituteurs et institutrices sans place sur leurs collègues plus jeunes, lors des nominations, doivent être poursuivis. Au cas où cela serait nécessaire, il faudrait élaborer les nouvelles bases, afin de conférer, pour les mêmes qualifications, un avantage aux candidats plus âgés.

8. *L'œuvre de secours de la Société des instituteurs bernois*, en faveur des maîtres et maîtresses d'école sans place, doit être poursuivie et complétée comme suit :

- a) Développement des stages, avec le secours de l'Etat et éventuellement des communes ;
- b) Développement de l'office de placements pour instituts privés et pour d'autres occupations ;
- c) Centralisation et règlement systématique des remplacements.

D'après *L'Ecole bernoise*.

GLANURE

On perfectionne bien moins le cœur par l'esprit qu'on ne perfectionne l'esprit par le cœur.

VINET.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

Sous ce titre, nous nous proposons de revenir sur un sujet maintes fois traité dans l'*Educateur*, qui ne peut se désintéresser des questions de langue, aussi bien lui a-t-il récemment consacré une série d'articles de M. le professeur Ed. Vittoz.

Notre intention est tout d'abord de venir en aide à tous ceux qui, fréquemment, sont perplexes devant une difficulté orthographique et se laissent aller à des discussions stériles ou propres à semer des contradictions que l'on peut éviter en venant à la source : le *Dictionnaire de l'Académie française*.

On se tromperait fort en croyant que nous sommes un admirateur de cette vénérable publication. Non. Il y aurait beaucoup à dire sur son caractère arbitraire. Elle a une excuse précise à cela : l'acceptation bienveillante de sa discipline. Censée représenter le bon usage, tout mot orthographié autrement qu'elle ne l'indique, s'inscrit au nombre de ces fautes qu'il faut marquer à l'élève, au risque de lui faire rater son examen final. L'orthographe chose sacrée ! On le dit, on le répète : n'y touchez pas. Avec cela que les grammairiens des siècles passés se sont gênés pour y toucher, pour y porter une main sacrilège.

Imaginez-vous, pour un instant, que vous vivez en 1740. Le lexique comporte 18 000 mots. Près de la moitié (8000 environ selon la préface de la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française*) passent un mauvais quart d'heure. Un chirurgien a surgi en la personne de l'abbé d'Olivet, membre de la docte Compagnie qui lui a remis le patient entre les mains. Armé d'un scalpel, l'homme de l'art procède à de multiples amputations. Les droits de l'étymologie sont restreints. Déjà, le latin, ce père du français, avait dû subir de violentes manipulations pour s'honorer de créer une nouvelle langue qui, en guise de reconnaissance, allait faire d'un respectable idiome une langue morte. Pendant quelques siècles, la nouvelle langue, celle du peuple français (l'Eglise ayant recueilli pieusement l'ancienne) flotte en l'air, indécise dans sa prononciation et encore plus dans son orthographe, primitivement phonétique. Des hommes savants s'imaginent tout à coup que cela est trop simple et ils restituent aux mots français la marque latine ; en d'autres termes, les entourent de réminiscences étymologiques. Reconnaissons qu'ils ne font pas subir ce traitement à chaque mot ; ils n'en seraient jamais venus à bout. Le mot *ami* est resté tel quel sans qu'il fût nécessaire d'y ajouter quelque chose pour rappeler *amicum*. De

même, *utile, utilité* et d'autres ont la chance de n'être embarrassés d'aucune lettre étymologique non prononcée.

Nous venons de relire la préface de l'édition de 1740 du *Dictionnaire de l'Académie française* :

« On entreprendrait en vain d'*assujétir* l'usage à une orthographe systématique et dont les règles fondées sur des principes invariables demeuraient *toûjours* les mêmes. L'usage qui, en matière de Langue, est plus fort que la raison, aurait bientôt transgressé ces *loix*. »

Remarquez *assujétir, toûjours, loix*. Cette orthographe académique choque les yeux et malheur à l'élève qui écrirait ainsi actuellement ces mots. C'est une orthographe incorrecte. Elle a été modifiée, simplifiée ou réformée, peu importe. Personne n'a protesté au nom de l'intangibilité sacro-sainte de la langue. Et il y a eu, non pas trois, mais des milliers de mots ainsi touchés, dont la liste serait suggestive. Personne ne s'indigne d'être obligé d'écrire bête, château, coteau, poteau, au lieu de beste, chasteau, costeau, posteau, la pureté de la langue y trouvant son compte, puisque l's médial n'est plus prononcé. Ainsi en a décidé l'usage. Celui-ci n'est point hostile aux changements d'orthographe.

Nous avons l'intention de dresser ici le tableau des mots dont l'orthographe a été remaniée par la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. A quoi bon inscrire des fautes là où il n'y en a plus, mais surtout attirons l'attention sur la suppression des orthographes facultatives. Jusqu'en 1935, on pouvait écrire ad libitum *abatage* ou *abattage*. Maintenant, la première de ces orthographes est éliminée : il faut écrire *abattage*, avec deux t, quand bien même un seul aurait suffi, un seul t se faisant sentir dans la bonne prononciation. L'Académie entend que les difficultés soient vaincues et non supprimées ! Il y aura demain, comme hier et aujourd'hui, des gens interloqués devant certaines questions. A la radio, l'autre soir, nous *entendions* ce dialogue de Paris :

— Tu vois ce beau chrysanthème, ma chère ?

— Mais non, c'est un œillet.

— Pardon, c'est un chrysanthème.

— Ah ! Et comment ça s'écrit-il ce mot ?

(Un instant de silence. Puis)

— Au fait, tu as raison, c'est un œillet !

L. MOGEON.

ENSEIGNEMENT DE LA GYMNASTIQUE

Il n'est peut-être pas superflu d'indiquer que ces lignes sont surtout destinées à nos collègues vaudois. Les programmes d'enseignement de la gymnastique varient beaucoup selon les cantons, mais je crois que dans tous, bien des instituteurs tiennent les heures consacrées à la gymnastique pour des heures volées à l'orthographe ou à l'arithmétique. Cet article sera donc lu avec profit par tous nos lecteurs. Réd.

Depuis la publication des instructions nouvelles concernant l'enseignement de la gymnastique dans le canton, il m'est arrivé plus d'une fois d'être pris à partie et d'avoir à répondre à des collègues. Quelques-uns pensent que l'on exagère, que l'on est prêt à donner à la culture physique la première place, d'autres sourient en parlant de mode ou de marotte, il en est aussi de soucieux qui se demandent comment il faudra s'y prendre pour donner satisfaction.

J'aimerais donc tranquilliser tout ce monde en examinant objectivement la question.

D'abord, il serait intéressant d'entendre chacun nous dire franchement comment il enseigne cette discipline, si ses leçons sont régulières, préparées d'après le plan-type et les démonstrations bonnes (sans parler pour l'instant de locaux, d'emplacements, d'engins qui manquent, ou de la pluie, de la boue, du soleil et du froid), afin de savoir si l'effort personnel est suffisant, si l'on s'ingénie comme pour d'autres branches et tente l'impossible.

Je dis qu'il serait intéressant d'avoir la réponse. Personnellement, il m'est difficile de me faire une idée à ce sujet, mais je suis surpris de recevoir, de temps à autre, des élèves qui n'ont jamais ou fort peu fait de gymnastique. Nous sommes donc en droit de nous demander où nous en sommes. Je connais cependant la bonne volonté qui anime chacun, je sais que tous désireraient donner à la perfection ces leçons à leurs élèves, comme ils essaient pour le français, le calcul ou le chant.

Mais, reconnaissons-le, il faut soi-même être « en forme » physiquement, c'est donc garder pendant des années sa souplesse, sa vigueur, un corps jeune ; c'est-à-dire s'astreindre à un entraînement régulier, suivi, lequel exige de la volonté.

Deuxièmement, il y a une méthode, une façon d'enseigner très particulière qu'il faut connaître, un manuel remarquable qu'il faut consulter, en un mot un gros effort, un sérieux travail. Et quand ces soucis-là viennent s'ajouter aux théories nouvelles des X autres disciplines, je conçois parfaitement que l'on soit tenté d'abandonner de prime abord lorsque, encore, il faut travailler au milieu du village, sur la route et sans matériel.

Mais une chose est importante : Y croyez-vous à la gymnastique ? Etes-vous conscients de son importance au point de vue du développement physique de l'enfant ? (je voudrais éviter les clichés...) Observez-vous vos gosses, leurs dos, leurs attitudes ? Savez-vous combien vous pourriez les soulager avec quelques exercices suivis, intelligents ? Connaissez-vous le nombre d'enfants qui doivent chaque jour faire de la gymnastique orthopédique, de la suspension, de la mécanothérapie, peut-être parce qu'ils n'ont pas eu en classe une culture physique suffisante ?

Je sais bien qu'il est des élèves robustes qui vivent parfaitement

sans autres exercices que les travaux journaliers, mais *pour un petit* qui risque une déviation sérieuse, des ennuis physiques graves, auriez-vous tous « le cran » de vous astreindre, vous et votre classe, à un régime régulier de culture physique ?

Je le répète : « Y croyez-vous ? » Tout est là.

Si oui, il ne me reste plus qu'à essayer d'aplanir les difficultés, qu'à vous aider.

Je dis premièrement qu'il faut « être en forme » et je suis sûr que plusieurs hésitent parce qu'ils craignent le ridicule ; ils se trouvent drôles lorsqu'ils esquissent dans la cour un pas lancé sautillé ou un saut de course tout simplement. Là, les conseils ne sont pas nombreux : il faut s'y mettre, travailler seul, travailler avec la classe. Très rapidement les uns retrouveront leur souplesse de vingt ans, les unes « la ligne » des dix-huit et tous la confiance.

Dès lors, l'intérêt sera piqué et je vous assure que vous ouvrirez avec plaisir votre manuel pour y chercher un nouvel exercice ; petit à petit vous vous habituerez à la terminologie et la partie sera gagnée.

Vous me répondrez que cela ne va pas tout seul, ainsi que j'ai l'air de le dire. C'est pourquoi quelques maîtres de gymnastique dévoués cherchent à vous grouper par régions pour vous entraîner, vous expliquer, vous aider, en se mettant dans la situation réelle et laissant de côté leurs grands trucs de spécialistes.

Mais cet effort, il faut le faire, c'est une nécessité physique, les muscles l'exigent, la santé le réclame.

Au moment où l'on se sent apte à donner une leçon, à démontrer quelques exercices, bien des difficultés qui s'imposaient s'évanouissent..., on devient ingénieux, on sait tirer parti de toutes les situations et on donne sa leçon. Madame L. Cz. du *Bulletin* dit ceci : « C'est pourquoi la gymnastique dite scolaire sera toujours difficilement acceptée dans les milieux campagnards : on l'y considère comme un passe-temps inutile, un amusement, qui aide à faire mal juger et l'école et le maître. »

Je crois qu'elle est dans l'erreur ou alors c'est la faute du personnel enseignant. Je prétends que si cette leçon est donnée régulièrement, avec entrain et sérieux, tout le monde sera conquis. Evidemment, il ne faudra pas faire les fous sous la remise » « ou que « l'heure se passe en récréation », mais travailler et jouer.

Vous vous imposerez, les enfants seront heureux, et bientôt, je vous l'assure, les parents vous remercieront.

Evidemment les halles manquent, les préaux bien souvent. C'est une difficulté, j'en conviens, mais je le répète, lorsqu'on veut donner sa leçon on y parvient. Personnellement il m'arrive souvent de travailler sur la route en hiver quand ma placette est inutilisable

et ce sont les leçons les plus gaies... En colonnes par 2 ou 3, garçons devant, nous quittons le village en marchant, courant, sautillant, en alternant et combinant pas et préliminaires,... une auto, deux, trois autos... vite nous sautons le fossé, nous respirons, nous disparaissions pour réapparaître aussitôt (course et saut).

Les ballons nous attendent ; ils passent dans la ligne, la classe est déjà disposée.

Voilà un exemple :

Mme L. Cz. dit encore (Oh ! je la comprends, elle doit compatir aux douleurs des autres) :

« Il faudra faire la gymnastique en plein air, sous un avant-toit ou sous une remise, régulièrement, fiches en mains, sous peine de... » mais l'ordonnance officielle n'est pas si sévère :

« Les leçons en plein air auront lieu aussi régulièrement que les conditions atmosphériques le permettront ; en cas d'empêchement majeur — pluie, neige, terrain boueux — elles seront remplacées le jour même par 10 minutes d'exercice correctifs exécutés sous un avant-toit, une remise ou dans la classe bien aérée. »

Et quand vous en aurez l'habitude, vous ne vous refuserez pas ces quelques minutes de correctifs, d'exercices de respiration qui vous détendront, calmeront, adouciront... Vous vous surprendrez même à les faire à l'occasion sous de gros flocons blancs et vous rentrerez en classe les nez rouges, les mains douloureuses, mais avec le sourire !

(A suivre.)

L. PERROCHON.

R. U. P.

Séance d'information

Les comités des sections genevoises du Corps enseignant étaient conviées mercredi 10 novembre à Longemalle à une séance d'information sur le R.U.P. organisée par la Commission d'éducation de l'Association pour la S. d. N.

Devant une soixantaine de personnes, notre collègue Roller exposa les motifs de cette réunion et dit avec une profonde conviction son espoir d'assister chez nous au développement d'un mouvement mondial pour la paix.

Puis M. Kuenzi, président du R. U. P. suisse énuméra les multiples moyens dont disposent les éducateurs pour faire avancer le règne de la paix. Tout instituteur digne de ce nom est un propagandiste de cette grande idée. En effet il n'est pas nécessaire de parler de la S. d. N., il suffit de développer chez l'enfant les sentiments d'amour du prochain et de désintéressement ; il suffit de créer en classe une solidarité vivante. Il est évident que cet enseignement doit être couronné plus tard par celui de la solidarité internationale. Les leçons d'histoire

suisse permettent admirablement d'établir un parallélisme entre nos institutions nationales et les institutions internationales : mais cet effort du maître d'école ne suffit pas. A ce propos M. Kuenzi nous entretint des buts du R. U. P., de ses moyens d'action et de son œuvre. Il rappela l'origine du R. U. P. suisse, énuméra les grandes associations qui en font partie, et insista sur le fait qu'il jouissait d'une grande autonomie : toute décision du R. U. P. mondial n'est valable pour le R. U. P. suisse que lorsque celui-ci l'a ratifiée.

Le R. U. P. s'efforce de poser le problème sur le terrain professionnel, et par conséquent le Corps enseignant est directement intéressé à y adhérer.

La discussion qui suivit apporta de nouvelles précisions : M. Mathil mit le doigt sur le point névralgique du débat ; l'hésitation des associations religieuses dont l'adhésion avait été sollicitée et la crainte qu'éprouvent certains groupements de voir le R. U. P. servir à la propagande et au noyautage communistes.

M. Passello déclara que le R. U. P. affichait une certaine tendance en prenant parti dans la guerre d'Espagne et en témoignant à l'U.R.S.S. une sympathie qu'il ne partage pas pour les états fascistes.

M. Gaulis, député, craignit de voir ce grand mouvement mené par les communistes. Il rappela leurs méthodes d'action et leur habileté à dissimuler leurs noirs desseins.

M^{me} Laederach nous cita une brochure du R. U. P. où la haine qu'elle déplore lui apparaît à chaque ligne.

M. Kuenzi se réjouit de ces franches critiques qui lui permirent de préciser bien des points. La malveillance à l'égard du Conseil fédéral, dont ont fait preuve à l'origine certains membres du R. U. P. exclus par la suite, a pu faire croire que le rassemblement était influencé par le communisme. Il reconnut que les associations de gauche avaient donné avec empressement leur adhésion au R. U. P. et qu'il était fort regrettable que d'autres groupements hésitassent à s'affilier à un mouvement qui s'interdit tout débat politique et n'admet pas en son sein des partis politiques. Il constata que dans certains pays le R. U. P. avait maladroitement débuté, mais la faute n'en est-elle pas à ceux qui suspectent systématiquement tout mouvement sincère en faveur de la paix ? Beaucoup d'associations religieuses et de groupements dits bourgeois ont déjà adhéré au R. U. P. Par leur adhésion ceux qui critiquent le mouvement auraient une excellente occasion de redresser les erreurs qu'ils constatent.

Je crus moi-même utile d'intervenir dans le débat et de rappeler que le R. U. P. suisse jouissait d'une certaine indépendance et qu'aucune maladresse ne pouvait lui être reprochée. Cette garantie justifierait de notre part une adhésion de principe, et si le R. U. P.

international avait à l'occasion tendance à oublier le noble idéal qui doit le guider, le R. U. P. suisse pourrait le lui rappeler efficacement.

M. Rudhardt ne cacha pas son anxiété devant les événements actuels et déplora que la S. d. N. soit à la fois attaquée par les uns qui y voient un obstacle à certaines aspirations nationalistes, et mal défendue par les autres qui ont perdu confiance en elle.

Le R. U. P. peut contribuer à rétablir cette confiance.

Cette discussion extrêmement intéressante nous a montré au-devant de quelles difficultés le mouvement suisse pour le R. U. P. s'engageait.

Il triomphera certainement s'il parvient à rallier, par son objectivité et sa compréhension, les milieux les plus divers, à la belle cause qu'il défend.

R. ULDRY.

LECTURE LITTÉRAIRE

DANS LA RUE (Actions et personnages)

J'étais toujours dans l'étonnement de ces rues pleines de monde, et, quand c'était l'été, de tous ces gens assis sur les trottoirs. Ils sortaient des bancs et des chaises, ils s'installaient sur le trottoir. Il y avait partout des groupes où on parlait haut ; des marchandes de légumes poussaient leurs charrettes, le rempailleur de chaises soufflait dans son cornet. Et, le dimanche, au lieu de s'interrompre, le tapage allait redoublant, surtout le dimanche matin. Plus que jamais de charrettes de fleurs, et de charrettes de poisson ; de rémouleurs tournant leur meule, de marchands d'habit s'appelant ; plus que jamais de cris poussés et de monde dans les boutiques.

C. F. RAMUZ. *Vie de Samuel Belet.*

LES LIVRES **CAHIERS D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE**

Les Cahiers d'enseignement pratique viennent de livrer au public deux nouvelles brochures éditées comme les autres par la maison Delachaux et Niestlé S. A., à Neuchâtel. La première — 24^e cahier — est :

Pour bien écrire, par James Schwar et Richard Berger.

A l'heure où l'enseignement de l'écriture revient en discussion par suite de l'apport de méthodes modernes, la brochure *Pour bien écrire* sera sans aucun doute le très précieux auxiliaire du corps enseignant.

L'écriture *script*, suite logique de l'étude des capitales romaines au degré inférieur, a acquis droit de cité dans un grand nombre de classes, tant en Suisse romande qu'en Suisse allemande. Les différents modèles présentés, « script » liée ou non, ainsi que l'écriture *redis* —

on pourra s'en rendre compte par les planches 3 et 4 de la brochure « Pour bien écrire » — sont d'un bel effet décoratif ; au surplus, elles présentent, de l'avis de personnalités du monde médical, l'avantage de favoriser la bonne tenue de nos écoliers.

D'autres planches (il y en a 12 en tout) traitent des éléments et alphabets, minuscule et majuscule, des écritures de genre : technique normalisée, ronde, bâtarde et gothique.

Ajoutons que des explications simples, claires et concises, accompagnent chaque tableau.

Les maîtres et les maîtresses pourront facilement se procurer cette brochure qui leur donne tous les renseignements nécessaires sur les diverses graphies, et qui remplace avantageusement des ouvrages plus considérables sur la matière. La brochure ne coûte que la somme, très modique, de 90 centimes. Nous savons d'autre part que la maison d'éditions *Delachaux et Niestlé* est prête à faire une réduction importante pour une commande d'un grand nombre d'exemplaires. ***

Jean-Baptiste Poquelin dit Molière, par Albert Atzenwiler, directeur de l'enseignement primaire à Genève, est le 25^e cahier d'enseignement pratique.

Il est toujours malaisé de présenter à des élèves de l'école primaire des auteurs qui écrivirent pour les « grands ». Quels traits biographiques retenir pour donner de l'homme une image suffisamment fidèle ? Quels fragments de son œuvre proposer à l'enfant pour que l'auteur ne soit point trahi ?

Une telle besogne exige du biographe, avec la connaissance de l'auteur et de son œuvre, des qualités qui ne sont pas médiocres.

Et Molière plus que tout autre est difficile à restituer parce qu'il est divers comme son théâtre.

Il fallait offrir aux enfants des scènes comiques dont la satire ne soit pas trop profonde. De là vient qu'on a montré de Molière surtout le côté farce qui n'est qu'un aspect de ses pièces. D'ailleurs, cela n'est pas pour nous déplaire, car c'est une mode assez répandue de le négliger.

Par le pittoresque du trait, par la vivacité du dialogue, les scènes choisies plairont à l'enfant et lui donneront sans qu'il s'en doute le goût d'une langue claire et expressive.

Soyons reconnaissants à M. Atzenwiler de nous avoir rappelé les lignes de Sainte-Beuve : « Aimer et chérir Molière, c'est être antipathique à toute manière dans le langage et l'expression... Aimer Molière, c'est être disposé à n'aimer ni le faux bel esprit, ni la science pédante ; c'est aimer la santé et le droit sens de l'esprit chez les autres comme pour soi. »

ALB. R.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

SOUS LA SURVEILLANCE DE L'ÉTAT

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
AUX MEILLEURES CONDITIONS

PRÊTS DE CAPITAUX
ACHAT ET VENTE DE TITRES
GÉRANCE DE FORTUNES
PAIEMENT DE TOUS COUPONS

25 agences et 3 sous-agences dans le canton

AGENCE A LAUSANNE : PLACE BEL-AIR

Chalet Florimont
GRYON sur Bex. Altitude 1200 m.

Le séjour idéal pour enfants délicats.
Soleil - Hygiène - Sport - Education et
soins maternels - Infirmière. Prix modérés.
Références à disposition. **Téléph. 57.41.**
L. Fatio-Gaulaz, directrice.

A vendre jolie villa

S'adresser : Téléphone 31.283, Lausanne.

en Béthusy, 7 chambres, chauffage central, cumulus, grand jardin en plein rapport. Situation très tranquille.

NOËL !

Série de 7 saynètes "POUR NOS ENFANTS". Envois à choix.
S'adresser dans les librairies ou
Imprimerie Cherix S.A., Nyon

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de
Chamoisage de peaux

Fourrures

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



***Pour les bonnes œuvres
de la Suisse Romande...***

achetez un billet de la Loterie romande !
Le petit rectangle de papier vous donnera
la joie d'avoir fait du bien. Et qui sait...
le sort pourra vous récompenser : il y a
tant de lots !

Tirage irrévocable :

22 décembre 1937

LOTÉRIE
DE LA SUISSE ROMANDE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

VIENT DE PARAÎTRE

Almanach Pestalozzi 1938

Agenda de poche des écoliers suisses.

Recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande.

Un volume in-16 avec plus de 500 illustrations dans le texte, 3 concours dotés de prix importants.

Edition pour garçons, un volume relié toile Fr. 2.50

Edition pour jeunes filles, un volume relié toile » 2.50

Le grand calendrier de l'ALMANACH PESTALOZZI 1938 se présente sous une forme nouvelle : il est agrémenté d'une suite de bois gravés qui racontent de la manière la plus vivante, en abrégé, l'histoire de la civilisation, les progrès de l'humanité et les efforts des hommes pour faire le bien et exprimer le beau. Des pages illustrées en couleurs sont consacrées à l'histoire de l'art, à quelques grands artistes et à leurs œuvres.



On y trouvera ensuite les traditionnels jeux et les énigmes, enfin les articles les plus divers sur la vie des hommes autrefois et aujourd'hui, sur les merveilles de la nature : lune, marées et volcans, sur la vie des bêtes qui ne nous ont pas livré tous leurs secrets, sur les dangers de la neige en montagne, enfin sur des découvertes techniques

du plus actuel intérêt. Il contient aussi des conseils pratiques et des statistiques mises à jour et auxquelles on a souvent recours.

L'*Almanach Pestalozzi* est considéré à juste titre comme le *vade-mecum* sans rival des écoliers et des écolières de notre pays auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées. Il leur fait aimer ce qui est beau et leur donne le goût de s'instruire.